

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## La Métropole de Lyon s'engage en faveur de la réduction du plastique sur son territoire

La Métropole de Lyon a voté en Conseil Métropolitain son plan d'actions zéro plastique qui permettra d'agir concrètement sur le territoire en faveur de la réduction du plastique à usage unique et d'œuvrer pour la promotion du réemploi. Cette démarche volontaire est réalisée en partenariat avec l'association Zéro Waste France et Zéro Waste Europe.

L'augmentation constante de la consommation et de la production de plastique est notamment à l'origine d'une grave crise environnementale et sanitaire. Plus de la moitié de la production mondiale de plastique est actuellement destinée à un usage unique. De surcroît, la majorité d'entre eux ne sont pas biodégradables et se retrouvent fragmentés en infime quantité dans l'environnement. À cet enjeu environnemental s'ajoute un enjeu de santé publique : le plastique contient de nombreux additifs associés, dont des perturbateurs endocriniens, qui sont majoritairement dangereux pour la santé.

Face à la croissance exponentielle de la production de plastique, au faible taux de recyclage des plastiques et à l'accumulation des micro et nanoparticules de plastique dans l'environnement, la priorité doit être la réduction à la source.

**85%** 

La très grande majorité des emballages plastiques ne sont pas recyclés (85%) ou sont abandonnés dans l'espace public et peuvent polluer les milieux aquatiques.

**22 kg**

C'est la quantité de déchets plastique liés aux emballages ménagers consommée chaque année par les habitants de la Métropole de Lyon.

En France, c'est 4,8 millions de tonnes par an qui sont consommés, dont 46 % sont des emballages.



**5 g**   
**de plastique par semaine**

Une personne ingère en moyenne 5 grammes de plastique par semaine, soit l'équivalent d'une carte de crédit.

L'objectif du plan d'actions zéro plastique de la Métropole de Lyon est d'accélérer la réduction du plastique à usage unique en proposant des alternatives comme le réemploi ou la consigne. Au-delà de ce qu'elle a déjà engagée en 2024 (voir dans l'encadré ci-après), la collectivité a ciblé plusieurs actions pour le territoire.

**Quelques exemples d'actions menées dans le cadre du plan zéro plastique :**

- **Accompagnement, formation et prêt gratuit de vaisselle consignée réutilisable ainsi que de fontaines mobiles pour les événements** organisés sur le territoire. Objectif : 30 structures accompagnées par an
- **Création d'un réseau sur l'événementiel écoresponsable** avec un objectif de 200 structures partenaires.
- **Développement du réseau de commerçants engagés pour une réduction des emballages** (Mon Commerçant m'emballe durablement, My Gourde Friendly, Relais de bouteilles boissons consignées...)
- **Étude mutualisée, en partenariat avec les communes, pour le passage en vaisselle consignée réutilisable pour le portage à domicile** des repas des Centres Communaux.
- **Tournée de 40 représentations du spectacle Planète Plastique** en 2024-2025, dans les communes de la Métropole.
- **Mise à disposition de ressources et de solutions zéro-plastique** pour les communes du territoire (pack réemploi pour des événements, bibliothèque des achats sans plastique, etc.).

Le plan zéro plastique est l'opportunité de mettre en lumière les actions déjà réalisées sur le territoire pour les massifier et en engager d'autres, en partenariat avec les communes et les partenaires institutionnels.

**Les actions zéro plastique déjà réalisées par la Métropole de Lyon**

- **9 entreprises du territoire ayant développé des innovations zéro plastique et réemploi**, ont reçu un soutien financier de la Métropole de Lyon sur les deux dernières années (Twyd, Cubdo, Rebooteille, So Fuut, LA fabuleuse cantine, Wobz, Déjà vu, Opopop, Zeste d'évidence).
- **Mise à disposition de fontaines mobiles pour 10 évènements** organisés par ou en partenariat avec la Métropole de Lyon
- **Intégration de clauses zéro plastique** dans la commande publique
- **Lutte contre les déchets abandonnés sur l'espace public avec :**
  - 300 macarons disposés sur l'espace public « *Ici commence le fleuve, ne rien jeter* » ou « *Ici, l'eau s'infiltré, ne rien jeter* ». Au total, 1 000 macarons seront installés fin 2025
  - installation de 4 points de tri des déchets sur l'espace public sur les quais de Saône en 2022-2023 et déploiement de nouveaux points de tri sur la Métropole en 2025 et 2026